France Travail et France Tiers-Lieux signent un partenariat pour renforcer l'offre de service pour l'emploi en proximité

Le **19 novembre 2025**, à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, **Thibaut Guilluy**, directeur général de France Travail, et **Yolaine Proult**, directrice générale de France Tiers-Lieux, ont signé une **convention de partenariat national en faveur de l'emploi sur l'ensemble des territoires**.

ALLER VERS ET NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

En s'appuyant sur le maillage territorial et l'expérience des tiers-lieux dans l'insertion et l'emploi, France Travail et France Tiers-Lieux nouent un partenariat pour renforcer les coopérations dans les territoires et déployer **une offre de services pour l'emploi « à moins de 5 km » des chercheurs d'emploi**.

Les tiers-lieux, plus de 3 500 aujourd'hui en France et en majorité en dehors des métropoles, sont des lieux d'hyper-proximité, de convivialité et de liens. Ils permettent à tous, et notamment aux personnes éloignées, voire très éloignées de l'emploi, de trouver des services, accompagnements ou formations, à travers des **parcours personnalisés.** Près de **400 000 personnes sont formées par an au sein de tiers-lieux et plus de la moitié des tiers-lieux accueillent des demandeurs d'emploi**.[1]

Construire, pour les apprenants, des cursus plus expérientiels et interactifs ; **toucher** de nouveaux publics ; **sensibiliser** aux métiers manuels **par le faire** ; **rapprocher** chercheurs d'emplois d'entreprises et d'associations partenaires ; **créer** des dispositifs innovants de médiation numérique… Les formes variées d'actions permises par la diversité et la singularité des tiers-lieux seront adaptées aux contextes locaux, **à travers des coopérations territoriales**, encouragées dans le cadre de ce partenariat.

RENFORCER ET POURSUIVRE LES COOPÉRATIONS LOCALES DÉJÀ À L'ŒUVRE

Sur le terrain, des **partenariats sont déjà en place entre les agences France Travail et les tiers-lieux à proximité** pour concevoir et déployer des parcours sur mesure, adaptés aux publics rencontrés. Ces expérimentations, déjà engagées notamment en Occitanie avec le réseau régional de tiers-lieux La Rosée et en Nouvelle-Aquitaine avec La Coopérative Tiers-Lieux, répondent à plusieurs objectifs : la **remobilisation** de personnes éloignées de l'emploi, la **montée en compétences**, la **découverte** de métiers, la **rencontre** avec des entreprises et la **mise en lien** avec des réseaux professionnels, etc.

CONTACTS PRESSE

France Tiers-Lieux : Renaud DESCAMPS BRUANDET - 06 50 12 22 49 99 - renaud.descamps@francetierslieux.fr
France Travail : Jennifer REGLAIN – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@francetravail.fr

France Travail et France Tiers-Lieux signent un partenariat pour renforcer l'offre de service pour l'emploi en proximité

« Les tiers-lieux sont des espaces d'expérimentation, d'apprentissage et de rencontre. Ils offrent aux chercheurs d'emploi des opportunités concrètes pour se remobiliser, découvrir des métiers ou développer un projet. Aujourd'hui, nous voulons que nos conseillers et les acteurs des tiers-lieux se comprennent, se rencontrent, partagent leurs savoir-faire. C'est ainsi que naîtront des parcours plus fluides, plus adaptés et plus efficaces pour les usagers, à proximité de chez eux. Ce partenariat est donc un investissement pour l'avenir. Il renforcera la cohésion, la proximité et la capacité d'agir dans chaque bassin d'emploi. Ensemble, nous ouvrons une nouvelle voie pour accompagner autrement et accompagner mieux. »

Thibaut Guilluy,
directeur général de France Travail

« Plus de la moitié des tiers-lieux en France développent des actions de formation et d'apprentissage. Lieux de liens et d'accueil, ils permettent de remettre en confiance des publics éloignés de l'emploi, qui ne passent plus les portes des institutions. Lieux de coopération, ils favorisent les rencontres et les mises en réseaux avec des professionnels. Lieux d'écoute, ils œuvrent à construire des parcours plus personnels, pour que chacun retrouve son chemin vers l'emploi. Ce partenariat vient reconnaître ces actions et encourager leur déploiement aux côtés de France Travail, en renforçant les relations entre tiers-lieux et agences locales. »

Yolaine Proult,
directrice générale de France Tiers-Lieux

À propos de France Travail :
France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024 et *est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.*

À propos de France Tiers-Lieux :
France Tiers-Lieux est un groupement d'intérêt public réunissant cinq ministères – ministères de la Cohésion des territoires, du Travail, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des TPE/PME et de la Culture -, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et l'Association nationale des tiers-lieux. Il œuvre au développement et à la pérennisation des tiers-lieux en France, à travers : un programme d'accompagnement des porteurs de projet, des guides et outils, une animation de la communauté des projets soutenus par l'État, la fédération d'une communauté d'acteurs publics engagés et une analyse de l'écosystème au sein de l'Observatoire des tiers-lieux.

EN CHIFFRES

Les tiers-lieux en France

(1) Observatoire des tiers-lieux, recensement 2023

>3500 tiers-lieux en France

62% situés hors des métropoles administratives

34% situés en milieu rural

L'insertion, la formation, l'emploi

Les 2/3 d'entre eux accueillent quotidiennement des demandeurs d'emploi

La 1/2 d'entre eux accueillent des personnes en reconversion professionnelle

35 % des tiers-lieux agissent pour l'insertion professionnelle

58 % des tiers-lieux développent des activités de formation et d'apprentissage

Près de **400 000** personnes ont pu bénéficier d'une formation professionnelle dans un tiers-lieu

EN CHIFFRES

Les relations entre tiers-lieux et France Travail

(2) enquête sur 207 tiers-lieux et 87 directeurs d'agence France Travail

Parmi les tiers-lieux interrogés

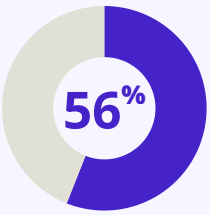

des tiers-lieux proposent des formations

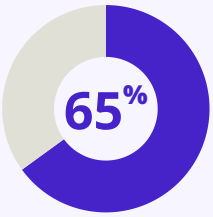

des tiers-lieux sont mobilisés pour faire découvrir aux demandeurs d'emploi de nouveaux univers et de nouveaux métiers par le faire

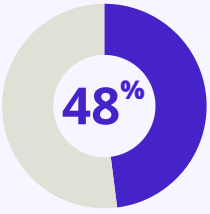

proposent un lieu d'accueil, d'échange de resocialisation aux demandeurs d'emploi

La moitié de ces tiers-lieux accompagnent les demandeurs d'emploi dans la prise en main des outils/services numériques

Parmi les directeurs d'agences France Travail interrogés

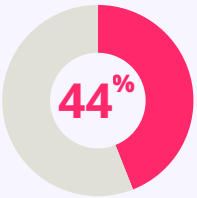

déclarent que leur coopération avec un tiers-lieu permet une prise en main des outils/services numériques par les demandeurs d'emploi

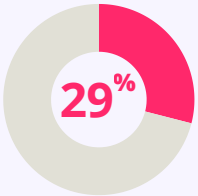

déclarent que cela permet d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet de création d'entreprise